

# Groupe de travail sur la mobilité des agents de l'enseignement et de l'éducation

ENSEIGNANT

ACEN

MOBILITÉ



Nouveau calendrier des mobilités des enseignants pour la rentrée 2025. Un processus unifié concernant les postes de titulaires et contractuels, avec des dates clés de février à juin. Malgré des avancées, des inquiétudes persistent sur la brièveté des télécandidatures.

Les organisations syndicales ont été réunies ce mercredi 27 novembre au sujet des **modifications** apportées au **calendrier des mobilités des enseignants pour la rentrée 2025**. L'administration a rappelé qu'elle souhaitait adapter le calendrier des mobilités pour assurer **une campagne de mobilité unique étendue à l'ensemble des postes de titulaires et de contractuels**.

## Le calendrier à venir

- fin février : publication des postes
- fin février à mi-mars : télécandidature ( du 28 février au 18 mars)
- fin avril : publication des résultats des agents titulaires
- mai : affectation des lauréats concours et publication des résultats des ACEN CDI
- juin : publication des résultats des ACEN CDD

Tous les emplois de direction entrent désormais dans une procédure de **recrutement spécifique** suite au décret 2024-351 du 16/04/2024 .

Les lignes directrices de gestion ont donc été revues. Elles seront présentées au CSAM les 10 et

11 décembre prochains pour une publication prévue début janvier.

**La note de service sortira fin février.**

## **L'avis du SEA-UNSA**

Nous saluons des résultats de mobilité qui seront donnés dans un délai plus rapide. MAIS

- Les télécandidatures vont se dérouler sur une période que nous jugeons de nouveau trop courte pour les agents.
- Nous regrettons un temps contraint pour faire rectifier des erreurs de barème ou pour évoquer une situation individuelle particulière.
- Nous encourageons donc les agents qui font des demandes de mobilité de se rapprocher de leurs représentantes du SEA-UNSA en CAP A enseignement.
- Nous sommes prêtes à vous accompagner et à défendre votre dossier. Elisabeth DONNAY: titulaire et Sophie VAZQUEZ: suppléante

aHR0cHMIM0EIMkYIMkZ1bnNhLXNIYS5mciUyRmNvbW11bmlxdWUIMkYzLWpvdxJzLWRILWNhcmVuY